



BILLET DU MAIRE

Bonjour chers citoyens et chères citoyennes,

La nouvelle année est déjà bien commencée. Suite à la réalisation du budget municipal pour 2017, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé et montre une augmentation moyenne de 4,5%. Afin de minimiser l'augmentation des coûts à payer pour les citoyens de Frontenac, votre conseil a pris la décision de diminuer le taux de taxation de .03 cent, passant de 0.78 cent à 0.75 cent.

Suite à l'obtention d'une subvention de 350 000\$ du gouvernement provincial, tel que proposé, nous allons paver une partie du Chemin du Barrage jusqu'aux deux moulins à scie et nous ferons de même dans le 4e Rang, jusqu'à la traverse du chemin de fer.

De plus, le parc de jeux du terrain municipal subira une cure de rajeunissement avec l'ajout de nouvelles installations attrayantes et sécuritaires. Le tout représente un investissement de 50 000\$.

Nous avons reçu une bonne nouvelle concernant les résultats du bilan démographique du territoire. Frontenac a eu l'honneur d'avoir la plus importante augmentation de population dans la MRC du Granit en 2016, soit de 53 nouveaux arrivants. Félicitations à tous ces citoyens qui ont pris la décision de s'installer chez nous. Soyez assurés que le conseil municipal appuie votre décision. Bravo!

Dans le dossier des loisirs, nous attendons toujours une réponse à notre demande de subvention pour l'installation d'un toit au-dessus de la patinoire. Avec un achalandage de 85 à 90 jeunes au SAE durant l'été, cette infrastructure serait bienvenue, notamment lors des journées de pluie ou de canicule.

Concernant le dossier voirie, nous allons effectuer l'achat d'une niveleuse. Celle que nous avons présentement dépasse les vingt-cinq années d'opération. Depuis trois ans, la municipalité a réservé un montant de 50 000\$ par année dans un fonds

TABLE DES MATIÈRES

Billet du maire	1
Avis public MRC Vidange fosse septique.....	2
Conseillère municipale.....	3
Un mot de votre MRC	4
Opérateur en eau potable	6
Inscriptions au SAE	7
Inspecteur en bâtiment et environnement	8
Services municipaux	9
Communiqué	10
Sports et loisirs	11
Journée de l'arbre	12
Festival de la relève	13
Sentiers frontaliers	14
Festival bateaux-dragons.....	15
Tournoi de pêche	16
Offre d'emploi.....	16
L'Association des activités féminines.....	17
Maison La Cinquième Saison.....	17
Fête familiale.....	18
Comité de développement local de Frontenac.....	19
Avis publics.....	20
Sûreté du Québec.....	21
Vie culturelle	22
Bibliothèque	23

Suite de la page

en prévision d'un tel achat. Pour l'année 2017, la municipalité a prévu au budget un montant additionnel de 150 000\$ afin de compléter la dépense.

Au sujet du Parc riverain Sachs-Mercier, nous sommes allés en appel d'offres pour la construction d'un bâtiment de services. Une barrière de stationnement, s'ouvrant à heure précise et se refermant le matin et le soir, sera ajoutée. Le tout sera financé par une aide financière obtenue de la MRC du Granit de 40 000\$, dans le cadre du programme du Fonds de Développement de la MRC du Granit.

De plus, grâce à notre participation au projet éolien, nous avons eu, cette année, une redevance de 120 000\$. Très bonne nouvelle dans ce dossier: en 2018 ou 2019, lorsque le fonds de roulement demandé par les institutions prêteuses de 5 millions sera atteint, nous recevrons le double, soit autour de 200 000\$ par année durant vingt ans, sans aucun investissement par votre municipalité.

Un dossier qui devra être analysé avec énormément de prudence sera celui du nouveau tracé de la voie ferrée. Le tracé envisagé passera sur des terrains à Frontenac. On sait par expérience qu'une propriété située près d'un chemin de fer n'a plus la même valeur. Ainsi, notre conseil devra être très vigilant à protéger ses citoyens.

Enfin, après mûre réflexion, j'ai pris la décision de ne pas demander un autre mandat comme représentant de la population de Frontenac. Je remercie sincèrement les citoyens et citoyennes qui m'ont fait confiance durant ces vingt-six dernières années; quatre comme conseiller et vingt-deux à la mairie.

Ce fut un immense plaisir pour moi de travailler pour vous, avec des gens formidables à mes côtés durant ces vingt-six belles années. Je souhaite à celui ou celle qui me succèdera d'être accompagné(e) d'une équipe aussi dévouée que celles avec lesquelles j'ai eu la chance de travailler. À tous les bénévoles, je vous dis également un immense merci. C'est avec un peu de nostalgie que je vous dis, citoyens et citoyennes de Frontenac, que vous resterez toujours dans ma pensée.

Merci,

Jean-Denis Cloutier, maire



Avis public

Frais de 50\$ pour une fosse septique inaccessible à la vidange

Responsable de la vidange des installations septiques, la MRC du Granit rappelle aux propriétaires que l'accessibilité des fosses est exigée par la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, r. 22). Désirant faciliter la gestion de ses opérations de vidange, la MRC demande aux propriétaires de rendre leur fosse septique accessible en tout temps, si ce n'est pas déjà le cas. Notez que le service de l'environnement poursuivra ses avis téléphoniques au moins une semaine avant le jour de la vidange et enverra des courriers pour les propriétaires résidents à l'extérieur de la MRC du Granit.

Des frais de 50 \$ plus taxes seront facturés en surplus si le chauffeur n'a pu effectuer la vidange au moment prévu dû à une mauvaise préparation du propriétaire avisé du jour de la vidange.

Un couvercle mal déterré, introuvable, inaccessible, la présence d'animaux domestiques dangereux ou encore une barrière fermée sont des exemples d'empêchement à la vidange. Il est de la responsabilité du propriétaire de donner les renseignements exacts sur l'accessibilité à la fosse au préposé lors de l'avis téléphonique. Pour plus de détails, un dépliant est disponible au bureau de votre municipalité et à celui de la MRC du Granit, 5600 rue Frontenac, Lac-Mégantic, ou sur le site internet de la MRC.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE DISTRICT #3

Bonjour à tous,

Je profite de cette parution pour adresser quelques mots à mes concitoyens de Frontenac. Depuis mon entrée en fonction comme conseillère municipale depuis novembre 2013, j'ai été désignée pour participer à différents comités.

Tout d'abord, je siège sur le conseil d'administration de l'OMH (Office municipal d'habitation) de Frontenac. Le gouvernement du Québec a mandaté la Société d'habitation du Québec pour assister les OMH dans un processus de regroupement. Les OMH de la MRC du Granit sont en discussion présentement concernant un éventuel regroupement. Ce processus devrait prendre plusieurs mois avant de se concrétiser.

Aussi, je participe au Comité Trans-Autonomie, qui offre un service de transport adapté et de transport collectif. Il vise à desservir toute la population de la MRC du Granit. Je vous invite à contacter le 819 583-4263 ou à visiter le site Internet www.transportcollectif.org pour obtenir plus d'informations sur l'horaire et les tarifs.

Je m'implique également auprès du Comité Bibliothèque. La Reliure a pour mandat d'enrichir la vie culturelle et intellectuelle de

ses résidents. Comme son nom l'indique, elle se veut un lieu pour s'y réunir, célébrer et participer à diverses activités culturelles et éducatives. À cet effet, ne manquez pas deux rendez-vous cet automne! Une conférence d'auteure et un spectacle de marionnettes vous seront offerts gratuitement! Plus de détails sont mentionnés à l'intérieur de ce bulletin. Aussi, nous vous ferons parvenir une publicité à l'approche des événements. Je tiens à souligner la participation financière de la MRC du Granit, en partenariat avec le Ministère de la Culture et des Communications, dans ces beaux projets!

Enfin, j'offre mon implication au sein du Comité Loisirs sur lequel je fais équipe avec la conseillère Madame Mélanie Martineau. Le conseil municipal a pour priorité d'offrir des services et des infrastructures qui répondent aux besoins des citoyens. Ainsi, je suis fière d'annoncer que le parc de jeux municipal bénéficiera dès le début de l'été de nouvelles infrastructures. Ce projet de revitalisation du parc profitera aux citoyens actuels, ainsi qu'aux prochaines générations.

Je vous souhaite à tous un agréable été!

Sonya Provost,
Conseillère municipale

UN MOT DE VOTRE MRC



Les plantes exotiques envahissantes

Une plante est dite exotique et envahissante lorsqu'elle a été introduite par les activités humaines hors de son aire de distribution naturelle et lorsqu'elle s'établit et se propage avec tant d'efficacité, qu'elle menace les communautés végétales indigènes ou locales. Ce type de plante est souvent originaire d'un autre continent mais peut aussi provenir d'une autre région du Canada ou de l'Amérique du Nord. Qu'elles soient terrestres ou aquatiques, ces plantes causent des nuisances à notre environnement local et occasionnent des coûts importants pour la société. Ces plantes sont reconnues pour être des agents majeurs de perte de la biodiversité en empêchant toutes les autres espèces végétales et animales de se développer. Il est de notre responsabilité à tous de prévenir leur propagation.

L'une des sources la plus fréquente d'introduction de plantes exotiques envahissantes est la fréquentation de nos plans d'eau par des embarcations nautiques qui ont circulé sur des lacs contaminés. Un lavage des bateaux et des équipements de plaisance est tout indiqué pour éviter la propagation des plantes exotiques envahissantes. Voici quelques conseils pratiques à adopter et à diffuser à vos amis qui visitent nos plans d'eau (inspirés d'une publication du Gouvernement du Québec) :

Avant de quitter tout plan d'eau

1. Inspectez votre bateau et sa remorque ainsi que l'équipement du bateau (ancres, dérive, rouleaux, essieux, etc.) et enlevez toutes les plantes et les animaux visibles;

2. Une fois le bateau sorti de l'eau, drainez l'eau du moteur, du vivier, du fond de cale et du puits où se situe le bouchon permettant d'évacuer l'eau du fond de l'embarcation;
3. Videz votre seau de poissons-appâts sur la terre, loin du plan d'eau. Ne jamais relâcher de poissons-appâts vivants dans le plan d'eau, ni transporter des animaux aquatiques ou de l'eau d'un plan d'eau à un autre. Respectez les règlements applicables aux poissons-appâts.

Une fois à la maison

1. Lavez et séchez le bateau, le matériel de pêche (époussette, canne à pêche, etc.), la remorque et autres équipements nautiques pour tuer les espèces nuisibles qui ne sont pas visibles. Certaines espèces aquatiques nuisibles peuvent survivre plusieurs jours hors de l'eau, il est donc important de réaliser les étapes suivantes;
2. Rincer le bateau et les équipements avec de l'eau chaude du robinet (plus de 40° C);
3. Arroser le bateau et la remorque avec un jet d'eau à haute pression (250 lb/po²);
4. Laisser sécher le bateau et les équipements pendant au moins cinq jours avant de naviguer dans un autre plan d'eau.

Suite de la page précédente

Concernant les plantes exotiques envahissantes terrestres, il faut souligner que quelques espèces sont déjà présentes sur le territoire de la Municipalité, dont la renouée japonaise et le roseau commun. Des citoyens introduisent parfois ces deux espèces sur leur terrain afin de créer des haies sans savoir que la plante est envahissante. Vous pouvez vous familiariser avec l'identification des principales espèces exotiques envahissantes en consultant les nombreux outils diffusés sur le Web à cet effet. Le lien suivant vous conduira vers un guide très intéressant, réalisé par l'organisme de bassin versant de la rivière L'Assomption : http://www.cara.gc.ca/upload/File/cara_plantes_envahissantes.pdf

Enfin, tiré de ce dernier guide, voici quelques conseils pour éviter la propagation des plantes exotiques envahissantes :

1. Éliminer ces plantes des jardins d'eau ou ornementaux;
2. Planter des espèces indigènes dans son jardin;
3. Limiter leur propagation en brûlant les plants déracinés au lieu de les jeter ou de les composter;
4. Utiliser la technique du recouvrement des plants afin d'empêcher leur croissance.

Sur ces quelques conseils, nous vous souhaitons une saison estivale des plus agréables et empreinte de bons gestes pour notre environnement.

Rémi Morin,
Coordonnateur à la gestion
des cours d'eau
MRC du Granit



CANADAMAN/CANADA WOMAN

Joignez-vous à l'aventure!

Les gens de la région de Mégantic ont la réputation d'être accueillants et chaleureux. Afin de montrer à tous les grandes forces de notre accueil, joignez-vous à l'aventure CANADAMAN en devenant bénévole!

Plusieurs postes sont à combler. Le parcours est immense tout comme le défi! Vous pouvez également encourager les athlètes lors de leur passage directement dans les municipalités.

Joignez-vous à cette grande aventure du CANADAMAN/Woman, un triathlon extrême ... le premier de ce type en Amérique du Nord. Venez à la rencontre d'hommes et de femmes qui ont le désir de se dépasser.

Pour devenir bénévole pour le triathlon SPRINT le 8 juillet prochain ou pour le triathlon extrême le 9 juillet prochain : info@enduranceaventure.com ou téléphonez-nous au [819 847-2197](tel:819-847-2197).

Pour plus d'information : www.caxtri.com/benevole



OPÉRATEUR EN EAU POTABLE



Quelques conseils en prévision de l'été

Bonjour,

La belle saison revient... et les piscines et les spas.

Pour le Secteur Village, la consommation d'eau potable augmente, de mai à août inclusivement année après année. Cette situation est reliée à la croissance du Village, mais aussi à l'utilisation des piscines et des spas.

Voici quelques conseils de base pour économiser l'eau:

- Vérifier s'il y a présence de fuites et colmater le cas échéant pour éviter de remplir régulièrement le spa ou la piscine;
- Mettre une toile solaire sur la piscine et un couvercle sur le spa lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés, afin de réduire l'évaporation de l'eau;
- Faire des analyses d'eau sur une base régulière et vérifier le niveau de chlore du spa ou de la piscine pour éviter de faire des vidanges d'eau.

Nous avons une réglementation municipale sur l'eau potable qui ne permet pas le remplissage complet de la piscine.

L'économie d'eau potable correspond à une réalité concrète pour la municipalité: nous n'avons qu'un puits qui alimente tout le Secteur Village. Nous passons, en moyenne, de 9,6 heures de pompage par jour (en avril) à une moyenne de 14,5 heures en haute saison d'été (avec des pointes de 16-17 heures parfois).

Une consommation moindre permet de ralentir les investissements futurs nécessaires quant à l'agrandissement ou à l'augmentation des équipements (autre puits).

Bon printemps et bon été!

Jean Théberge
Responsable en eau potable

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE)



Cet été, viens t'amuser au SAE de Frontenac, sous la thématique "À la conquête des fonds marins"!



Du 26 juin au 18 août 2017

INSCRIPTIONS: SAMEDI 27 MAI

9h à 12h

À l'édifice municipal
(au 2e étage: local des activités féminines)

Maintenant
SAE +

- *Pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans.
- *Priorité aux résidents de Frontenac

*Avec preuve de résidence et numéro d'assurance maladie.

Tarification pour le SAE:

Camp de jour de 9h à 16h

- 180\$ par enfant résident de Frontenac
- 360\$ par enfant non-résident, si disponibilité

Tarification pour le service de garde:

7h à 9h et 16h à 17h30

- 60\$ par enfant pour tout l'été

* Frais payables lors de l'inscription, en chèque ou en argent.



*Prévoir des frais de 10\$ pour l'achat du chandail du SAE (payable à part)

POUR PLUS D'INFORMATIONS
loisirs@municipalitefrontenac.qc.ca ou Nadia Vallée
 819 554-8040



INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT



J'aimerais vous informer que pour tous les travaux riverains (travaux effectués dans le littoral ou la rive), que ce soit des travaux de remblais ou de déblais, la coupe d'arbres ou des travaux de construction, il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis de la municipalité, et ce, **AVANT** d'effectuer ces travaux.

Il est aussi **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis de la municipalité **AVANT** de faire une coupe d'arbres importante en milieu forestier. Pour tous travaux de construction ou de rénovation, il est aussi **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis de la municipalité, et ce, **AVANT** d'effectuer ces travaux.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au bureau municipal ou par téléphone au 819 583-3295.

Je suis présent au bureau municipal de Frontenac pour répondre à vos questions les mardis et mercredis avant-midi. Généralement, les mardis après-midi, je visite les gens pour l'émission des permis ou pour vérifier la conformité des travaux à effectuer.

Richard Giguère,
Inspecteur en bâtiment et environnement

AVIS PUBLIC DE LA MRC DU GRANIT

Dans le cadre de son Plan de gestion des matières résiduelles, la MRC du Granit met à la disposition de la population, dans les différentes municipalités, trois bacs de récupération. À Frontenac, les résidents peuvent déposer leurs vieux articles à la bibliothèque La Reliure, pendant les heures d'ouverture. La Ressourcerie du Granit se chargera de venir récupérer les bacs remplis selon les besoins. Voici les articles que vous pouvez laisser:



- Ampoules fluocompactes (non cassées et sans emballage)
(Ampoules à filament, incandescentes et halogènes non récupérées)

- Cartouches d'encre et cellulaires

- Piles et accumulateurs (toutes les piles rechargeables ou non)
(Batteries d'automobiles ou autres accumulateurs contenant un liquide sont refusés dans ce bac, mais acceptés à la collecte des RDD)



SERVICES MUNICIPAUX



Frontenac annonce l'ajout de plusieurs nouveaux services à ses citoyens!

Bâtiment de services au Parc riverain Sachs-Mercier

Un bâtiment de services, comprenant des installations sanitaires et un espace à aire ouverte, sera construit au Parc riverain Sachs-Mercier, sur la Route 161. Ce nouveau service vient s'ajouter aux travaux d'aménagement du stationnement et du chemin d'accès menant vers une rampe de mise à l'eau des embarcations qui ont été réalisés l'an dernier. De plus, une barrière de stationnement sera installée, afin de bien contrôler les heures d'ouverture de l'endroit.

Asphaltage

La municipalité procèdera à des travaux d'asphaltage sur une partie du Chemin du Barrage, ainsi que dans le 4^e rang. L'investissement totalise un montant de 700 000\$, dont 50% est octroyé par le Ministère des Transports, dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local (Volet AIRRL). Les travaux seront exécutés entre le 1^{er} juin et le 21 juillet prochain par l'entreprise Construction Abénakis.

Revitalisation du parc de jeux municipal

Des travaux de réaménagement et de mise en valeur du parc de jeux municipal seront entrepris ce printemps. Le projet comprend entre autres le remplacement d'équipements par de nouvelles structures de jeux.

La revitalisation du parc proposera un environnement accueillant, sécuritaire et propice à la pratique d'activités sportives et récréatives. Les travaux seront terminés avant le début de la saison estivale, ce qui permettra aux enfants inscrits au SAE de bénéficier des nouvelles installations dès le début de l'été.



COMMUNIQUÉ



La Municipalité de Frontenac lance son nouveau site Internet

Frontenac, lundi le 10 avril 2017 - La Municipalité de Frontenac est fière d'annoncer officiellement la mise en ligne de son tout nouveau site Internet que l'on peut retrouver à l'adresse habituelle: www.municipalitefrontenac.qc.ca. La mise à jour de cet outil de communication de l'information permettra aux citoyens de trouver rapidement un éventail complet d'informations en lien avec la vie municipale et ainsi favoriser la participation citoyenne.

La première version du site Web municipal ne répondait plus aux besoins actuels; c'est pourquoi nous avons confié la refonte du nouveau site à l'agence Quatorze Communications pour nous assurer d'être à la fine pointe des plus récentes technologies.

En plus d'un visuel attrayant et actuel, le site propose des contenus bonifiés qui s'adaptent aux appareils mobiles. Le site propose plusieurs nouveautés dont une page d'accueil épurée qui facilite la consultation, des nouvelles qui seront actualisées régulièrement par le personnel municipal, un calendrier d'événements pour

consultation rapide et un répertoire complet des entreprises afin d'offrir une vitrine aux artisans et entrepreneurs de la municipalité.

Le nouveau site, dont l'objectif principal est de répondre efficacement aux besoins de la population et des visiteurs, s'inscrit dans la démarche du plan de développement de la municipalité. Il permettra une meilleure communication et diffusion de l'information, un atout essentiel permettant de mieux rejoindre les citoyens et favoriser ainsi la participation citoyenne à la vie municipale.

La population est d'ailleurs invitée à consulter le site www.municipalitefrontenac.qc.ca régulièrement, afin d'y consulter l'actualisation des contenus. À cet effet, nous invitons les Frontenacois, les Frontenacoises et visiteurs à s'inscrire à l'infolettre affichée sur la page d'accueil du site, afin de recevoir toutes les nouvelles concernant la vie municipale de Frontenac.

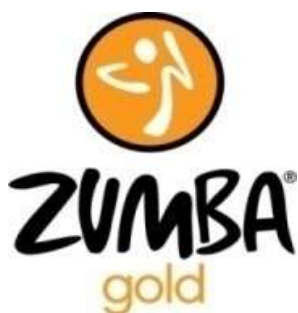
SPORTS ET LOISIRS



LIGUE DE PÉTANQUE AMICALE

Vous voulez vous amuser? Inscrivez-vous dès maintenant!
Lieu des parties: Place des générations, sur le terrain municipal, de jour ou en soirée.

Informations: À la bibliothèque La Reliure au 819 554-8040



COURS DE ZUMBA GOLD

Les cours reprendront à l'automne prochain. Réservez votre place dès maintenant!

Où: À la salle communautaire de l'édifice municipal
Quand: Les mercredis PM, de 13h30 à 14h30, dès septembre, pour 10 cours. (Plus de détails à venir.)

Coût: 80\$/10 cours ou 10\$/cours

Inscriptions: À la bibliothèque La Reliure au 819 554-8040



COURS DE ZUMBA

Les cours de zumba fitness reprendront aussi à l'automne. Réservez votre place dès maintenant!

Où: À la salle communautaire de l'édifice municipal
Quand: Les mercredis soirs, de 18h à 19h, dès septembre, pour 10 cours. (Plus de détails à venir.)

Coût: 80\$/ 10 cours ou 10\$/cours

Inscriptions: Véronique Poirier au 819 582-7522.

COURS DE YOGA

Des cours de yoga doux pour tous seront offerts à l'automne. Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place!

Où: Local de l'Association des activités féminines

Quand: Début en septembre; à déterminer

Coût: 130\$ (tx incluses) pour la session de 10 cours

(Forfait familial: 200\$ pour 1 parent et 1 enfant)

Instructeur: Sylvie Bilodeau

Inscriptions: À la bibliothèque La Reliure au 819 554-8040



JOURNÉE DE L'ARBRE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Samedi 3 juin 2017

JOURNÉE DE L'ARBRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

De 8h à 14h

Sur le terrain municipal de Frontenac

Distribution gratuite de plants d'arbres (8h à 12h)

Différentes essences d'arbres seront disponibles. Pour les résidents de Frontenac.

* Les plants sont offerts gratuitement par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Distribution gratuite de compost (8h à 12h ou jusqu'à épuisement du compost)

Distribué en vrac. Limite d'une remorque par résidence. Avec preuve de résidence



Ventes de garage (8h à 14h)

Deux options: À votre domicile OU location d'une table gratuite au stationnement du terrain municipal (places limitées). Dans les deux cas, inscrivez-vous avant le 26 mai à la bibliothèque La Reliure au 819-554-8040 (réservé aux résidents de Frontenac). Circuit des ventes à domicile disponible dès le 27 mai au bureau municipal.

Ventes ou troc de plantes vivaces (8h à 14h)

C'est le moment idéal pour faire le ménage de vos plates-bandes, troquer des plantes ou vous en procurer à peu de frais! Apportez vos surplus de vivaces, bulbes, graines, boutures ou plants de légumes. Location gratuite d'une table au terrain municipal (places limitées). Réservation avant le 26 mai à la bibliothèque La Reliure au 819 554-8040 (Priorité aux résidents de Frontenac).



FESTIVAL DE LA RELÈVE DE FRONTENAC



Enfin le printemps est arrivé! Nous avons déjà hâte de vous recevoir sur le terrain municipal pour fêter avec nous la 8^{ième} édition du festival, les **16 et 17 juin** prochains.

C'est sous le thème du **cirque** que vous viendrez vous amuser cette année!

Au programme : Rallye familial au cœur de notre beau village (prix de participation!), jeux d'habiletés gratuits, jeux gonflables, barbe à papa, musique, animation et bien sûr le populaire tournoi de balle. Nous vous gardons également quelques surprises. Surveillez bien notre page Facebook : Festival de la relève de Frontenac pour être au courant des nouveautés.

Si vous souhaitez vous inscrire avec votre équipe, il est possible de le faire auprès des gentils jeunes hommes suivants : Marc-René Fauteux au 819 583-6431; David Turmel au 819 554-8638 ou Francis Turmel : 819 582-5493. Notez que la ligue de balle sera également de retour cette année.

Pour conclure, nous aimerions également souligner la réussite de la fête de Noël des enfants. Nous sommes fiers d'avoir offert des présents à près de 80 enfants en plus de leur présenter le spectacle du clown Curieux Billy. Nous sommes aussi heureux d'avoir pu contribuer financièrement à la nouvelle aire de jeux du parc municipal qui prendra forme ce printemps.

Merci à tous ceux qui viennent nous encourager année après année; c'est toujours un plaisir de vous voir!



L'équipe du Festival de la relève
de Frontenac

Ligue de balle

Cette année encore, le Festival de la relève organise une saison de balle molle amicale ouverte à tous, à partir de 12 ans. Celle-ci débutera à la fin du mois de mai et se terminera avant la rentrée scolaire. **Les parties auront lieu les jeudis soirs dès 19h au terrain de balle municipal.** Le fonctionnement de la ligue sera le même que celui du tournoi du Festival de la relève, à savoir trois manches où tous les joueurs de l'équipe frappent.

Le coût de l'inscription est de 50\$ par joueur pour la saison complète. Les profits iront aux jeunes de Frontenac, ainsi qu'au Festival de la relève, qui se déroule au mois de juin. À noter que la ligue fournira des bâtons de baseball pour ceux et celles n'ayant pas l'équipement nécessaire.





Du cœur au ventre pour Sentiers frontaliers

Quoi de plus simple que la marche en forêt pour se (re)mettre en forme et pour le corps, et pour l'esprit!

C'est bien connu, mais dans notre beau coin de pays, connaissez-vous vraiment celles et ceux qui aménagent et entretiennent ces sentiers?

Voilà plus de 20 ans que notre ami Berto siège sur le conseil d'administration de Sentiers frontaliers et qu'en plus, lui et quelques-uns de ses copains irréductibles arpentent, défrichent, élaguent, balisent le réseau des 135 km de Sentiers frontaliers les revisitant section par section au fil du temps afin de les débroussailler le mieux possible, de s'assurer que les randonneurs puissent apprécier les plus hauts sommets des MRC du Haut-St-François et du Granit et avoir la possibilité de s'installer dans des abris trois-faces ou sur des plates-formes aménagés aux 15 km.

Depuis plus de 20 ans à trimer dans les vallées et les montagnes frontalières nous a permis de prendre contact avec les chasseurs, les forestiers et, évidemment, d'autres randonneurs comme lors de nos représentations lors des Biennales de l'Appalachian Trail Conference dans le Maine (1997), dans le Vermont (2009) et à nouveau dans le Maine, l'été prochain.

Bien sûr, nous avons besoin de soutien non seulement financier, mais aussi physique. La relève est devenue une priorité pour nous et, en ce sens, nous comptons sur nos concitoyens pour se joindre à nous afin d'assurer la pérennité de notre, de votre réseau de sentiers.

Vous êtes invités à vous joindre à nous lors de la corvée annuelle que nous organiserons avec les Scouts de l'Estrie, samedi le 27 mai prochain. Qui contacter? Berto, bien entendu : 583-0838. Et si toutefois vous désirez en savoir plus sur nous, devenir membre, venir en randonnée tout en faisant de petites corvées, rendez-vous sur www.sentiersfrontaliers.qc.ca.

Rappelez-vous qu'elle soit contemplative, sportive ou simplement pour notre bien-être, la randonnée en forêt vous fera grand bien. Vous nourrirez à la fois votre corps et votre cerveau!

QUELQUES ACTIVITÉS PRINTEMPS-ÉTÉ 2017

- Corvée annuelle avec les Scouts de l'Estrie, samedi le 27 mai, R-V camping du rang 10 N-D-des-Bois. Contacter Berto pour information ou inscription : 583-0838;
- Randonnée du solstice d'été à la montagne de Marbre à la fin juin. Date et responsable à confirmer;
- Corvées d'entretien ponctuelles : surveiller la mise à jour du calendrier d'activités à compter de mai;
- Participation d'une partie du CA à la Biennale de l'Appalachian Trail Conference du 4 au 11 août 2017 à Waterville (Maine). Atelier et conférence SF présentés. Plusieurs randonnées, ateliers et conférences présentés. Tous sont invités à cet événement unique. Horaire complet et inscription (mai à juillet) :

<http://www.cvent.com/events/appalachian-trail-conservancy-maine-2017-conference/event-summary-c2ee74b724db4d2c83ea3981b801829d.aspx>

ou

<https://www.matc.org/>, onglet ATC Conference 2017.



FESTIVAL BATEAUX-DRAGONS

Madame Monsieur,

Comme toutes les Maisons de soins palliatifs du Québec, le financement que nous recevons du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (MSSS) correspond à environ 55% des besoins financiers dont nous avons besoin pour offrir nos services à la population. Nous sommes donc dans l'obligation de trouver plusieurs moyens originaux pour trouver le financement manquant.

C'est pourquoi cette année, **la Maison la Cinquième Saison organise la troisième édition d'un Festival de Bateaux-dragons qui se tiendra les 1et 2 juillet 2017, à la plage de la Baie-des-Sables de Lac-Mégantic.**

Cette activité de financement qui se veut festive et amicale regroupera environ 32 équipages constitués de 21 pagayeurs. Chaque pagayeur doit cumuler un montant minimum de 100\$. L'objectif à atteindre est de 70 000\$.

Si vous êtes intéressé à former une équipe de pagayeurs, ou à pagayer dans une autre équipe, ou encore à commanditer un pagayeur, vous pouvez communiquer avec moi afin de répondre à vos questions et de vous préinscrire.

Pour avoir une meilleure idée du Festival, je vous invite également à consulter le site internet de la Maison La Cinquième Saison au www.maisoncinquiemesaison.org.

Je vous remercie de contribuer à votre manière au succès de ce troisième Festival de bateaux-dragons.

Richard Michaud
Directeur général
819 554-8129 poste 5
dg@maisoncinquiemesaison.org

Jacques Dostie
Président



CATÉGORIES:

Familles 8 femmes et plus, familles 7 femmes et moins, entreprises et municipalités 8 femmes et plus, entreprises et municipalités 7 femmes et moins. Chaque équipe doit être composée de 20 rameurs et d'un motivateur (crieur) afin de soutenir le rythme de l'équipage.

ÉQUIPAGE:

Si le défi vous intéresse, veuillez communiquer avec la **bibliothèque La Reliure au 819 554-8040** pour vous inscrire. Les 21 personnes inscrites formeront l'équipage de rameurs et rameuses de Frontenac. Lorsque l'équipage sera complété, une rencontre d'information se tiendra pour présenter les modalités de l'évènement.

Tournoi de pêche

ZEC Louise-Gosford



L'Association Louise-Gosford vous invite à son tournoi de pêche annuel les 3 et 4 juin 2017. L'activité se tiendra dans le secteur Louise dans la rivière aux Araignées (derrière le Dam camp).

3 juin - Pêche pour tous et journée des enfants

Une section de la rivière sera réservée aux enfants

- 8h Accueil et inscription des participants (début du tournoi)
- 8h30 Formation/Atelier d'initiation à la pêche (pour les débutants)
- 9h-12h Période de pêche supervisée (pour les enfants la supervision des parents est conseillée)
- 12h Tirage de prix de présence pour les participants
- 12h-17h Pêche libre
- 17h Fin de l'activité

4 juin - Pêche pour tous

- 8h Accueil et inscription des participants (début du tournoi)
- 8h-12h Période de pêche
- 12h Tirage de prix de présence pour les participants
- 12h-17h Pêche libre
- 17h Fin de l'activité

Le coût du tournoi : 20\$ pour les adultes

Gratuit pour les enfants (moins de 18 ans)

Billets en vente au poste d'accueil du secteur Louise et chez Pronature Lac-Mégantic.

L'accès au territoire du secteur Louise sera gratuit les 3 et 4 juin. Bienvenue à tous!

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Frontenac est à la recherche de candidats pour combler le poste suivant:

SAUVETEUR DE PLAGE

LAC AUX ARAIGNÉES



**Minimum de 240 heures
garanties**

Salaire à discuter

**Frais de transport pour se
rendre à la plage**

Les candidats doivent détenir leur certificat de sauveteur national plage ou en être voie de l'obtenir pour juin 2017.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Municipalité de Frontenac

2430, rue St-Jean
Frontenac, Québec
G6B 2S1

Tél.: 819 583-3295

Télécopieur: 819 583-0855

Courriel:

adm@municipalitefrontenac.qc.ca

ASSOCIATION DES ACTIVITÉS FÉMININES



Bonjour à vous,

Spécialement cette année, l'association fêtera le 50e anniversaire de son mouvement qui fut fondé par Madame Jeanne Bédard et son équipe, composée de Mesdames Murielle Morin, Carmen Bédard, Lucille Duquette, Venette Isabel, Lisette Couture et Jeannine Turmel.

Ensemble, elles fondaient sur des bases solides un mouvement qui saurait apporter loisirs, amitié et entraide à la collectivité paroissiale. Je voudrais dire merci à toutes ces personnes, ainsi qu'à Mesdames Carmen Bédard, Jeannine Vallée et Brigitte Dionne pour ces années à la présidence.

Nous espérons donc que cette fête soit pour nous toutes une belle occasion de se revoir. N'oubliez pas de réserver votre dimanche 28 mai. Le tout débutera par une messe et sera suivi d'un repas, qui aura lieu à la salle communautaire de l'édifice municipal.

Nous vous espérons en grand nombre! Merci
Madeleine Vallée, présidente



DEVENEZ **BÉNÉVOLE!**

à **La Maison La Cinquième Saison**, Soins palliatifs

RECHERCHE BÉNÉVOLES AUX SOINS ET ACCOMPAGNEMENT,

Postes de soir et de fin de semaine.

Nous avons une belle place pour vous dans notre équipe!

Inscrivez-vous auprès d'Éléonore Foulon,
Coordonnatrice des bénévoles

au **(819) 554-8129 ext 6** ou au benevole@maisoncinquiemesaison.org

*Accompagner, respecter, soulager
dans un environnement privilégié*

Fête familiale

À la fin de la saison estivale
(Date à déterminer)

au Parc riverain Sachs-Mercier
664, Route 161, Frontenac



Bienvenue à toute la population de Frontenac, notamment
aux nouveaux arrivants et aux nouveaux bébés!

Une fête familiale des plus conviviales!

Gratuit!

Plus de détails à venir!

Une invitation du Comité de développement local de Frontenac (CDLF)
et de la Municipalité de Frontenac

DÉVELOPPEMENT



Des nouvelles du comité de développement local de Frontenac (CDLF)

Politique familiale municipale (PFM)

Une aide financière de 8 845\$ a été accordée à la Municipalité de Frontenac pour l'élaboration de sa politique familiale, dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipale du Ministère de la Famille. À cette subvention s'ajoute également un soutien technique offert par le Carrefour action municipale et famille (CAMF).

La PFM est un guide servant lors de la prise de décision du conseil municipal. Celui-ci permettra de prévoir et d'ajuster l'offre des services municipaux, afin de mieux répondre aux préoccupations et aux besoins des familles.

Le sous-comité Appartenance, Famille et Identité du CDLF est désigné pour accompagner le chargé de projet responsable de l'élaboration de cette politique. Les personnes intéressées à s'y joindre sont toujours les bienvenues.

De plus, afin de bien identifier les besoins des familles, la participation des citoyens sera sollicitée dans les mois à venir, comme avec des sondages et des consultations publiques. Nous avons hâte de vous entendre!

Invitations aux citoyens

Le CDLF a pour mandat d'encourager la promotion de son milieu et d'aider à sa revitalisation, afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la fierté de sa population.

Le comité tient donc à inviter les citoyens qui **ont des projets d'affaire ou autres à lui en faire part, afin d'obtenir de l'accompagnement au besoin.** Les personnes peuvent communiquer avec la bibliothèque La Reliure au 819 554-8040 pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens intéressés à se joindre au CDLF et à siéger sur le sous-comité **Soutien au développement économique** ou sur le sous-comité **Appartenance, Famille et Identité** peuvent aussi contacter la bibliothèque.

Votre participation est essentielle à la réalisation de projets rassembleurs et structurants pour notre communauté! Bienvenue!

Vincent Isabel, président
Et toute l'équipe du CDLF

AVIS PUBLICS



FEU DE BRANCHES



Nous tenons à rappeler aux résidents de Frontenac qu'il est **obligatoire de demander un permis au service incendie avant de faire un feu de branches.**

Pour en faire la demande, contactez le 819 583-1303, pendant les heures d'ouverture du lundi au vendredi, de 8h à 17h (fermé les soirs et les fins de semaine).

MODE DE PAIEMENT DE VOS TAXES

Vous pouvez faire le paiement de vos taxes municipales en utilisant l'un des services suivants:

- Accès D Internet
- Accès D Affaires
- Accès D téléphone
- Guichet automatique
- Par la poste
- En personne au bureau, par chèque ou en argent

Il est important d'utiliser le **NUMÉRO DE CLIENT** apparaissant sur le coupon de remise pour identifier à quel compte le paiement doit être fait. Pour ceux qui possèdent plus d'un compte de taxes, il vous faut **créer autant de dossiers différents que vous possédez de comptes de taxes**, et ce, afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

RAPPEL RENOUVELLEMENT 2017 DES LICENCES POUR LES CHATS ET LES CHIENS

Les propriétaires de chats et de chiens doivent se procurer une licence (médaillon) auprès de la municipalité et **en acquitter le paiement au début de chaque année.**

Vous n'avez qu'à passer au bureau municipal pour vous acquitter du paiement de la licence, **en prenant note du numéro de la licence à renouveler.** Cette licence est renouvelable chaque année contre paiement des droits suivants:

- | | | |
|----|---|------|
| 1. | coût de la licence pour chat ou chien | 15\$ |
| 2. | coût de la licence pour chat ou chien stérilisé | 5\$ |
| 3. | coût de remplacement d'une licence abîmée ou perdue | 10\$ |

Vous pouvez prendre connaissance de ce règlement sur le site internet de la municipalité ou en obtenir une copie, après avoir déboursé le coût de celle-ci, au bureau de la Municipalité de Frontenac, du lundi au vendredi aux heures normales d'ouverture.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Une trousse d'accueil est destinée aux nouveaux résidents. Vous y trouverez une multitude d'informations sur les services aux citoyens, les organismes, les entreprises de Frontenac et plus encore! Celle-ci est disponible au bureau municipal, ainsi qu'à la bibliothèque La Reliure aux heures régulières d'ouverture.

SÛRETÉ DU QUÉBEC



Quelques informations concernant la sécurité nautique

À l'approche de la belle saison, les policiers de la Sûreté du Québec tiennent à rappeler aux citoyens que certaines règles de sécurité doivent être respectées concernant les activités nautiques afin qu'elles soient pratiquées de façon sécuritaire.

Parmi celles-ci, notons :

- l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage pour chaque personne à bord de l'embarcation (amende de 200 \$, plus les frais) ;
- l'obligation d'avoir une personne qui fait la vigie lors d'une activité impliquant le remorquage d'une personne par l'embarcation, notamment le ski nautique et le tube pneumatique (amende de 250 \$, plus les frais) ;

- l'obligation pour la personne qui conduit l'embarcation de respecter le taux d'alcoolémie prévu au Code criminel, sans quoi elle s'expose à des accusations criminelles.

De plus, toute personne qui conduit une embarcation motorisée doit détenir une preuve de compétence certifiant qu'elle connaît les règles de base et qu'elle sait conduire son embarcation en toute sécurité. Cette règle s'applique aussi aux chaloupes et aux embarcations qui sont munies d'un petit moteur amovible.



La Sûreté du Québec
vous souhaite une
excellente saison estivale.

VIE CULTURELLE



CONFÉRENCE D'AUTEURE

"La fois où... j'ai suivi les flèches jaunes!"



Avec **AMÉLIE DUBOIS**, auteure de la très populaire série "Chick Lit"

Pour adultes

Samedi 9 septembre prochain dès 15h

GRATUIT!

Au local de l'Association des activités féminines de Frontenac

Inscriptions obligatoires à la bibliothèque
La Reliure au 819 554-8040
jusqu'au 7 septembre

Nombre de places limité

Signature de livres après la rencontre

Au plaisir de vous rencontrer!

SPECTACLE DE MARIONNETTES

"Ti-Jean chez les Revenants"



Présenté par:



Samedi 21 octobre prochain dès 13h

Public cible: pour les 4 ans et plus

GRATUIT!

À la salle communautaire
de l'édifice municipal

Inscriptions S.V.P. à la bibliothèque
La Reliure au 819 554-8040

Bienvenue!



ABONNEMENT GRATUIT
POUR TOUS LES RÉSIDENTS
DE FRONTENAC!

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Lundi: 18h30 à 20h
- Mardi: 9h à 12h
- Mercredi: 13h à 15h
et 18h30 à 20h
- Samedi: 9h30 à 12h30

Pour nous joindre:
biblio085@reseaubiblioestrie.qc.ca

Tél.: 819 554-8040

CONGÉ ESTIVAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Notez que la bibliothèque sera fermée pendant les deux semaines de la construction, soit du 23 juillet au 6 août inclusivement.

Nous serons de retour le lundi 7 août pour bien vous servir.

Merci!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



La bibliothèque La Reliure est présentement à la recherche de bénévoles. Les personnes intéressées à offrir un peu de leur temps sont les bienvenues.

Si vous êtes à l'aise avec l'utilisation de l'ordinateur et que vous êtes disposés à occuper le poste de l'accueil de façon occasionnelle, vous pouvez nous contacter par téléphone au 819 554-8040 ou laisser un message. Merci!

SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE BIBLIOTHÈQUE... OFFRE DIFFÉRENTS TYPES DE DOCUMENTS IMPRIMÉS?

Malgré que la mode soit au format numérique, les documents imprimés sont encore populaires. Ainsi, à votre bibliothèque, différents types de documents imprimés vous sont offerts:

- Romans
- Romans graphiques
- Récits- Histoires vécues
- Revues
- Biographies
- Documentaires (sur tous les sujets...)
- Livres à gros caractères
- Albums (pour les tout-petits)
- Bandes dessinées pour les jeunes
- Bandes dessinées pour les adultes

De plus, les livres audio permettent une autre façon de "lire". Quel plaisir de se faire raconter une histoire, même quand on est grand, que ce soit dans le confort de notre foyer, en voiture ou en faisant une promenade...

Tous ces documents sont disponibles gratuitement. Et si le titre que vous désirez emprunter n'est pas à votre bibliothèque, cette dernière l'empruntera d'une autre bibliothèque, pour vous permettre de le consulter.

Nous vous invitons à venir profiter de tous ces produits et services!

L'équipe de votre bibliothèque



TROUSSE DE BÉBÉ LECTEUR

Inscrivez votre bébé de moins d'un an à la bibliothèque et il recevra une trousse de "bébé lecteur" comprenant: un album, un CD de contes et ou berceuses, un magazine, un signet, une affiche, un certificat-cadeau de 5\$ de la Biblairie GGC et une surprise. (*Le contenu peut varier.) Par la même occasion, une carte d'utilisateur de la bibliothèque lui sera émise. Quantités limitées.



une naissance
"LIVRE"



Vous avez des livres en bon état dont vous voulez vous départir? Merci d'en faire don à la bibliothèque La Reliure. Ils feront le bonheur des usagers!

Merci de votre générosité!

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Encore cette année, les jeunes de 0 à 12 ans auront la chance de participer au Club de lecture d'été TD, **de la fin juin à la mi-août**, à la bibliothèque La Reliure! De plus, les adolescents de 13 à 17 ans sont également invités à participer au Club de lecture d'été de La Reliure. Tirages de prix de participation à la fin du mois d'août. Participez en grand nombre!

INVITATION À FORMER UN CLUB DE LECTURE POUR ADULTES!

Venez échanger vos impressions et vos points de vue sur vos lectures, découvrir de nouveaux auteurs, prendre un café et discuter dans une ambiance décontractée! Vos suggestions de thématiques sont aussi les bienvenues!

Les personnes intéressées à former un groupe sont invitées à communiquer avec la bibliothèque la Reliure au 819 554-8040.

